

AG du samedi 29-07-2023

Nombre de membres présents : 20

Nombre de procurations : 12

Rapport moral 2022-2023

Comme chaque année malheureusement nous devons commencer nos travaux en rendant hommage à nos morts en observant **une minute de silence. 18 adhérents** ou anciens adhérents ont disparu depuis la création de SHP en 2014. Au cours de cet exercice 2022-2023, c'est-à-dire entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023, nous avons déploré le décès d'une adhérente, celui de Claudine Maëder-Glomaud survenu le 23 décembre 2022, dans sa 83^{ème} année. Certes Mr et Mme Maëder n'avaient pas renouvelé leur adhésion à l'été 2022, alors qu'ils avaient été de très fidèles adhérents depuis la création de SHP en 2014, création à laquelle ils avaient participé. Ils avaient depuis régulièrement été présents à nos Assemblées Générales, et la dégradation de santé de Claudine explique seule ce non-renouvellement de cotisations. Monsieur Maëder m'a d'ailleurs immédiatement informé du décès de son épouse, et je vous en fait part.

Minute de silence

•Nombre d'adhérents :

Depuis plusieurs années nos **effectifs sont stables, entre 80 et 90 adhérents**. Pour ce qui concerne le dernier exercice, **89** personnes ont réglé leur cotisation, un de plus que l'an dernier et 2 de plus que l'année précédente ... mais il y a eu des départs, compensés par des arrivants à qui je resouhaite la bienvenue.

La majorité de nos adhérents est toujours constituée de Sannatois d'origine ou de cœur, mais ne résidant pas dans la commune. Un peu moins d'un tiers des membres de SHP habitent de **manière permanente Sannat (27 soit 31%)**, c'est un peu moins que l'an dernier. Près de la moitié habitent un département autre que la Creuse (36 soit 40%) et 29% une autre commune de Creuse. (25 personnes, en hausse). Cette hausse s'explique par le patois.

La section patois compte 18 membres, dont 7 seulement habitent Sannat, 10 des communes limitrophes (Mainsat, Lussat, Reterre, Saint-Priest) et un par-delà la frontière, celle de la langue d'oc, mais c'est un expatrié sannatois à qui la section patois doit son existence, sa brillante existence, même si aujourd'hui il a partiellement passé la main aux dames que nous entendrons tout à l'heure. Et j'ajouterai la même remarque que les années précédentes, la **moyenne d'âge des adhérents est élevée**, on comprend donc que le nombre de personnes susceptibles de s'investir dans l'association est faible, d'autant plus qu'à Sannat, comme dans les autres petites communes, ce sont souvent les mêmes personnes que l'on retrouve dans les différentes associations, nombreuses à Sannat, et leur temps n'est pas extensible.

• **Réunions des organismes dirigeants :**

Le CA et le bureau, ensemble, se sont réunis 5 fois. L'AG, une fois, presque le même jour qu'aujourd'hui, le 30 juillet 2022.

• **Communication :**

L'information a été diffusée par **mail**, à l'ensemble des adhérents. L'information à caractère historique s'est faite essentiellement par le biais du **bulletin SHP infos**. Sur l'exercice officiel 2022-2023 vous en avez **reçu 4**, comme les années précédentes. Pour rappel le N°34 paru en novembre était centré sur les migrations des maçons des anciens cantons d'Evau, de Chambon et d'Auzances. Le N°35 paru en décembre traitait presque exclusivement du drame des Valettes, l'affaire Gabriel Parry. Le N°36 paru en avril était consacré à l'analyse du livret d'ouvrier de Jean-Terrier et au village de la Chassagnade. Enfin le N°37 paru en juin commentait la visite des châteaux de notre région. A noter qu'une version papier est distribuée aux adhérents sannatois qui ne disposent pas d'internet (à l'heure actuelle 6).

La communication, c'est aussi l'objet du **site internet**, qui a trouvé son public. A la mesure de ce qu'est Sannat, certes, un modeste village d'un modeste département. Mais je crois que nous pouvons être satisfaits. Sans doute des sites équivalents existent-ils, mais pour un village de cette taille, sans histoire ou monument particulièrement spectaculaires, je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup d'autres dans notre proche environnement. Nous

essayons de le rendre actif, en l'alimentant régulièrement. A ce propos il faut signaler la très importante, et agréable à regarder contribution de Fabrice qui par ses photos, et les explications qui les accompagnent, fait découvrir aux Sannatois tout un pan de leur patrimoine naturel que beaucoup ignorent, ou méconnaissent.

Pour ce qui est de la fréquentation au 27 juillet 2023 (entre parenthèses chiffres au 26 juin 2023) :

Le 1^{er} chiffre est la moyenne journalière des visiteurs, le 2^{ème} celui des visites.

Sur les 7 derniers jours : 17 (19) visiteurs par jour et 50 (56) visites.

Sur le dernier mois : 18 (14) visiteurs et 55 (41) visites

Sur l'année complète : 12 (11) visiteurs et 39 (36) visites.

Ce qui signifie que le nombre de visiteurs et de visites a augmenté régulièrement. Il se tassera et même diminuera peut-être, mais en tous cas c'est une belle récompense pour le travail effectué.

A noter qu'on est toujours dans un rapport de l'ordre de 3 visites pour 1 visiteurs.

Le site nous a permis d'entrer en contact avec de nouvelles personnes qui soit ont adhéré comme ce fut le cas d'un descendant de Jean Terrier qui avait découvert avec intérêt les migrations de son aïeul, soit d'adhérer et de mettre à notre disposition des documents, comme ce fut le cas d'une descendante d'un maçon du Montfrialoux qui a mis à notre disposition 148 cartes postales envoyées ou reçues par son aïeul, qu'elle a retranscrites et que je mettrai sur le site après mise en forme et ajout de commentaires, soit enfin de découvrir qu'il avait existé une faïencerie à la Ville du Bois au 19^{ème} siècle, (ce qui a fera l'objet d'un article dans le prochain SHP infos.

- **Autres Travaux et actions réalisés :**

Rendons d'abord hommage d'une part aux travailleurs, ou travailleuses de l'ombre, comme on dit aujourd'hui, dont le travail est moins visible que le mien ou que celui des actrices et acteurs de nos spectacles patoisants, mais qui contribuent efficacement à la bonne marche de l'association. Pour le patois, Mado et Anne-Marie en diront peut-être un mot, pour le reste, ce sont les membres du bureau. Mado et Anne-Marie justement qui ont plus

que secondé Denis, en devenant co-organisatrices avec lui de toute l'activité, qu'il s'agisse de l'animation des causeries bimensuelles, ou de l'organisation des spectacles.

Pour l'administration de l'association, Chantal pour les tâches de secrétariat et Anne-Marie pour la gestion financière. Et pour la participation à des travaux divers, les quatre personnes déjà citées auxquelles il convient d'ajouter Martine. J'y reviendrai. Mais d'abord donnons la parole à Anne-Marie qui va nous faire un compte-rendu de l'activité de la section patois.

Activités de la section patois :

Rapport d'Anne-Marie Maletterre

Quatre nouvelles personnes sont venues grossir notre groupe cette année, 3 de Mainsat et 1 de Saint-Priest. Au total nous sommes 18, résidents de 5 communes : Lussat, Mainsat, Reterre, Saint-Priest et Sannat.

Nous nous réunissons le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois à 16 heures à la mairie. Nous avons produit un spectacle théâtral en patois qui a été présenté dans 3 communes, Sannat (18 et 19 mars), Mainsat (23 avril, Champagnat (25 juin). Un livret de traduction intégrale était remis aux spectateurs de chaque spectacle. Les quatre représentations ont été des succès, en termes de nombre des spectateurs, de satisfaction du public, et de finances. Tout cela grâce à la quantité et la qualité du travail des patoisant(e)s et de celles et ceux qui les ont aidés. Niveau spectateurs cela se traduit par 322 entrées (pour les deux séances) à Sannat, auxquels il faut ajouter les acteurs et les bénévoles sannatois (49). A Mainsat, une centaine de personnes ont assisté au spectacle, de même à Champagnat. Côté finances, étant donné que Mainsat a eu un nombre satisfaisant de spectateurs, la règle initiale prévue a été appliquée, chacun a gardé sa recette et assumé ses dépenses (sachant que Sannat a fourni en plus gratuitement ses livrets de traduction restants à Mainsat, et payé la sono pour les deux sites). Champagnat de son côté a dédommagé SHP d'une somme de 200€ et la Chansonnette mainsatoise de 100€. Au total le bénéfice pour SHP est très appréciable : 2200€. Merci et bravo à eux.

Pour conclure sur ce point je rappellerai que les spectacles ce ne sont pas seulement des représentations, c'est aussi de l'écriture, de l'apprentissage des textes, des répétitions, des costumes, des décors, de la rédaction et de la confection d'un livret de traduction, de la communication (affiches, flyers,

presse, internet), de la recherche de sponsors, des réservations, de la vente de billets et du placement des spectateurs, du secrétariat et de la comptabilité, de la gestion matérielle et humaine... Tout ça est assez lourd mais a été parfaitement assuré. Bravo et merci à toutes et à tous.

Balade contée dans le Bourg de Sannat :

Dans le prolongement à la fois du livre N°1 qui avait parlé du Bourg dans les années 50, et des panneaux qui évoquent plutôt le Bourg d'avant-guerre, nous avons effectué une **balade contée** à travers les rues et places du Bourg le matin du 14 juillet. Le temps qui nous avait été imparti s'étant révélé insuffisant, et des absents ayant regretté de l'avoir été, une session de rattrapage et d'achèvement a été organisée le matin du samedi de la fête, soit le 6 août. Nous étions une bonne vingtaine les deux fois.

Hommage aux six soldats sannatois victimes de la guerre de 1870-1871.

Le 11 novembre, à l'occasion de la commémoration de l'armistice de 1918, nous avons rendu hommage aux six soldats sannatois victimes de la guerre de 1870-1871, en lisant une fiche biographique consacrée à chacun d'entre eux. Il s'agissait de François Boudet, François Doucet, Philippe Thuret, Léonard Couturier, Pierre Léoret et Martin Jouanique. Les fiches, et un résumé de ce que fut cette guerre, avaient été publiés dans le SHP infos du mois de novembre.

Voyage « visite des châteaux de Combrailles » le samedi 10 juin.

Comme l'an dernier avec Guédelon, mais plus que l'an dernier, nous avons eu des difficultés à recruter des candidats au voyage. Nos démarches auprès des autres associations n'ont rencontré aucun succès. Au CA du 26 avril, constatant que nous n'arriverons pas à dépasser le nombre de 20 participants, alors qu'il en aurait fallu au minimum 40 pour amortir le coût d'un car, nous avons décidé de maintenir le voyage, mais sous la forme d'un covoiturage. J'ai réservé pour une vingtaine de personnes au restaurant et dans les trois châteaux et la conférence préparatoire a été remplacée par des explications sur le terrain, et le SHP infos que vous avez tous reçus.

Le voyage s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Le mauvais temps annoncé avait fait place à un temps agréable, sans pluie ni chaleur excessive, modérément ensoleillé. Nous étions 20, comme prévu, au plus fort de la journée, c'est-à-dire au repas, très bon et très copieux au demeurant. Des obligations, annoncées d'avance, on réduit le nombre de visiteurs à 19 le matin et 18 l'après-midi. Le programme n'a pu être que partiellement respecté par manque de temps. Si le matin nous avons bien réussi à rendre hommage à Pierre Leroux, à découvrir les vestiges du vieux Boussac, et à visiter le château de Jean de Brosse, le programme de l'après-midi a dû être amputé de son début et de sa fin. En cause la longueur du repas (deux heures) et peut-être avais-je vu trop grand. Les visites des châteaux d'Etangsannes et de Villemonteix ont été parfaites, mais nous n'avons pu aller ni aux Pierres Jaumâtres, ni au site des mottes castrales de Saint-Dizier-la-Tour.

Des participantes et participants au voyage ont désiré qu'on effectue ces visites un autre jour. Pourquoi ne pas y ajouter un pique-nique a suggéré Mado. Les propositions ont eu l'air de faire consensus. Il nous reste à proposer une date et définir des modalités d'organisation. Les indécis peuvent se faire une idée des deux derniers lieux à visiter avec le contenu du dernier SHP infos.

Travail de recherche.

Outre ce que je produis et qui demande que l'on consacre beaucoup à la recherche et à la rédaction, et même maintenant à la mise en ligne, il y a aussi le travail de recherche effectué par Martine et Anne-Marie pour améliorer notre présentation de l'état-civil de la période 1851-1950, même si la Coop cannibalise leur temps disponible, et celui, inlassable d'Anne-Marie qui après avoir dépouillé les fiches matricules des conscrits des 30 communes des anciens cantons d'Evau, de Chambon et d'Auzances pour en répertorier les migrations (travail pour lequel j'avais fait une synthèse), a poursuivi avec les 10 communes du canton de Bellegarde (dont je vous enverrai la synthèse prochainement), et qui maintenant a attaqué un autre chantier, remplir les tableaux des naissances, mariages et décès de la période antérieure à celle déjà faite, la première moitié du 19^{ème} siècle (à partir de 1806, c'est-à-dire du rétablissement du calendrier grégorien).

Collaboration avec l'association des maçons de la Creuse :

Comme vous le savez, nous apportons une collaboration non négligeable à l'association des maçons de la Creuse.

Notre première contribution est le travail commun que nous avons mené avec Anne-Marie, qui est notre participation à l'annuaire des migrants. Pour nous le but a d'abord été de recenser les migrations des maçons sannatois qui nous sont connues par les fiches matricules. Anne-Marie a fait le travail de dépouillement et j'ai fait l'analyse des données recueillies, et j'ai transmis le tout aux maçons de la Creuse, qui ont intégré ces nouveaux migrants dans l'annuaire qui figure sur leur site. Puis, pour comparer, nous avons étendu l'étude aux autres communes de l'ancien canton d'Evaux, puis comme les résultats étaient en contradiction avec ce qui se dit généralement sur la migration des maçons de ce coin de Creuse, nous avons étendu aux cantons de Chambon et d'Auzances...et envoyé les résultats et analyses aux maçons de la Creuse. Cela faisait 30 communes et près de 2000 migrants. Restait pour parfaire le travail...et trouver les migrants lyonnais, qui existaient bien dans certaines communes du canton d'Auzances, mais pas en nombre aussi important qu'on pouvait l'espérer, à faire le canton de Bellegarde avec ses 10 communes...travail qui est en cours. Anne-Marie a fait la saisie, je suis en train de faire l'analyse.

La deuxième contribution au travail de l'association des maçons de la Creuse est le recensement des communards creusois, pour la quasi-totalité des maçons, qui ont été faits prisonniers par l'armée versaillaise. Un millier environ. Très long travail que je fais par étapes.

La troisième contribution a été l'analyse d'un livret d'ouvrier d'un maçon sannatois, Jean Terrier, que Roland Nicoux, le Président de l'association des maçons de la Creuse, a mis à ma disposition. J'ai étendu l'analyse au village entier, la Chassagnade, qui s'est révélé être un village totalement de maçons. L'étude lui a plu, et comme il avait un bon souvenir d'un précédent voyage effectué à Sannat il y a une vingtaine d'années, leur public s'étant renouvelé, et comme j'apportais des éléments nouveaux, il a pensé qu'il serait bien de revenir à Sannat, dans le cadre du voyage annuel d'études en Creuse qu'ils font chaque année fin septembre ou début octobre. Il devait s'agir de passer la journée à Sannat, matin conférence, midi repas à la salle des fêtes avec traiteur ou au restaurant à Evaux ou Chambon, après-midi

visite sur le terrain. Inutile de dire que ça devait me demander un gros travail de préparation pour être à la hauteur...pour 50 à 70 personnes qui pour beaucoup savent déjà beaucoup de choses ! Cette proposition m'avait été faite au mois d'avril, et depuis je n'avais pas eu de nouvelles, je croyais cette idée enterrée. Et puis Roland Nicoux m'a contacté il y a une semaine en me laissant un message téléphonique pour me relancer. Je lui ai fait un long mail pour lui expliquer que pour moi il était trop tard pour préparer tout ce travail pour le mois de septembre et que je ne pourrai le faire que l'année prochaine. Je suppose qu'il a dû être déçu, il ne m'a pas encore répondu.

Enfin il faut aussi parler de nos échecs. Le premier concerne les poulaillers.

Poulaillers :

La mauvaise nouvelle, c'est la destruction d'au moins deux poulaillers par l'acquéreur des terres de Jean-Paul Malanède, un agriculteur d'Evau-les-Bains. L'un était un poulailler ordinaire, dans un état moyen. Passe encore. L'autre était un poulailler exceptionnel dans un état dans lequel il pouvait encore durer un certain temps, et qui surtout qui pouvait être réhabilité sans difficultés. Pourquoi était-il exceptionnel, parce que c'était, chose très rare, un petit bâtiment à double fonction, partie poulailler au fond, partie abri de berger (ou plutôt de bergère) au premier plan. On a recensé plus de 100 poulaillers avec Chantal sur la commune de Sannat et sur les communes voisines. Ces poulaillers mixtes sont très rares, et quand ils existent, les deux parties sont côte à côte, comme si l'une avait été rajoutée à l'autre. Là on avait carrément un bloc homogène, où les deux parties étaient intégrées. On avait la chance de posséder ça. Un coup de pelleteuse l'a détruit et enfoui à tout jamais. Alerté par Jean-Paul Malanède qui avait essayé de le sauver, j'ai envoyé une lettre à l'auteur de cette destruction, le 24 mars, pour, en termes mesurés, exprimer ma réprobation en qualité de président de l'association sannatoise de défense du patrimoine. Il ne m'a pas répondu, et de toute façon le mal était fait. Nous espérons en rénovant un poulailler, en communiquant par le biais d'un panneau à l'étang Giraud, d'une expo, de notre site, et du site auquel nous collaborons « Les poulaillers de plein champ » déclencher une prise de conscience pour sauver des poulaillers. Non seulement personne ne nous a suivi (les

propriétaires qui ont agi en ce sens nous avaient précédés), mais pire, des poulaillers ont été récemment détruits...parce qu'il fallait les contourner en labourant ! Ces symboles de l'amour du bel ouvrage de nos paysans-maçons, plus que centenaires, faisaient perdre 1 ou 2 mn et quelques m² ! Détruits comme de vulgaires cabanes en bois dont se contentaient les paysans d'ailleurs, qui n'étaient pas des artistes comme ceux d'ici, eux qui méritent notre admiration, notre respect, pour ce qu'ils étaient et pour ce qu'ils ont fait.

Drone: Les infos données par Guido (Le nouveau propriétaire hollandais du château-gîte du Tirondet, membre de la collégiale de Sann'Attractif (la P'tite Coop)) étaient peu encourageantes. J'ai vérifié ses dires sur internet, il apparaît que notre partie de Creuse est située en zone militaire rouge, niveau le plus élevé des limitations, contraintes et interdictions en tous genres, qui rendent difficile et onéreuse l'utilisation d'un drone qui soit autre chose qu'un jouet. Dans ces conditions, nous avons dû renoncer à cet investissement.

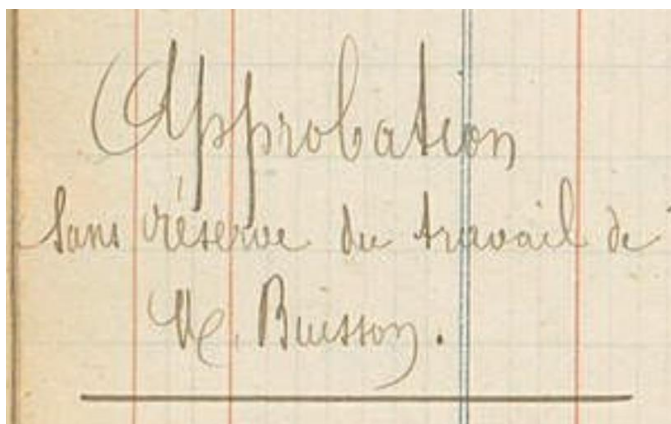






Sur ces 4 photos on voit très bien que des 3 murs extérieurs, seul le mur de gauche est un peu abimé, et qu'est également abimé le mur de cloison entre l'abri de berger au premier plan et le poulailler au fond. Manque le toit, mais simple à refaire car d'un seul pan.

A la question suivante :



L'Assemblée générale a répondu oui.

NB : Cette reproduction est extraite d'un registre des délibérations du Conseil municipal de Sannat de la fin du 19^{ème} siècle. La délibération avait pour objet d'approuver ou non le rapport d'un expert sur des travaux routiers.